



«Ignorance est mère de tous les maux». Rabelais

Ricochets

2 €

«Paroles d'Ozoir» n° 25 - avril - mai - juin 2007

VERGERS DE COSSIGNY
Production de fruits et légumes biologiques

Magasin d'alimentation biologique :
Épicerie, pain, produits laitiers...

Chevy-Cossigny - Tél. 01 64 05 57 85
Ouvert du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mairie / VSOP : le baiser du vampire



Dessin paru dans le n° 16 de Ricochets sous le titre «Feu sur la VSOP»

«La municipalité veut vampiriser la V.S.O.P.», constatait un pratiquant d'arts martiaux dans le numero 16 de «Ricochets». À l'époque, cinq sections sportives avaient été incitées à quitter la maison mère pour «prendre leur indépendance». En ce printemps 2007, trois nouveaux départs sont à l'ordre du jour, mais le Conseil d'administration de la V.S.O.P. vient de s'opposer à ce qu'il considère comme une entreprise de démolition programmée. Rencontre avec les membres du bureau du club omnisports afin d'en savoir plus...

Ricochets : Le Conseil d'administration de la V.S.O.P. a émis un avis défavorable à la demande de trois sections (1) qui souhaitent quitter le club omnisports. Pourquoi une telle décision et pourquoi ne pas l'avoir prise en 2005 lorsque cinq sections avaient, elles aussi, demandé à partir ?

Parce qu'aujourd'hui, c'est la survie même de la V.S.O.P. qui est en jeu. Que trois sections demandent à nous quitter par envie d'indépendance, nous le comprenons. Si nous

sommes contre (et nous nous attachons à le leur expliquer) c'est que leur départ pourrait entraîner des conséquences qu'elles n'envisagent peut-être pas. En effet, depuis deux ans, la mairie fait tout pour inciter et favoriser ces départs successifs. Un courrier de M. Oneto a été lu par son représentant lors de notre dernier Conseil d'administration. Certains propos du maire laissaient planer la suspicion sur des membres du bureau de la VSOP. Ce courrier devait figurer dans le compte rendu

de la réunion, le représentant de la mairie s'y était engagé. Il n'y figure pas. Voilà pour la méthode : on insinue mais on prend garde à ne pas laisser des traces... Pour résumer la situation, ce que nous avions refusé d'admettre en 2005 apparaît aujourd'hui clairement à nos yeux : l'équipe de M. Oneto veut la disparition du club omnisports et elle utilise pour cela tous les moyens à sa disposition.

Pourtant, en 2005, l'engagement (lire la suite en page 10)

Compétence?

Lors du dernier Conseil municipal, alors que nos élus se préparaient à voter le budget 2007-2008, M. Nedel, ancien adjoint au maire, prit la parole afin d'expliquer pourquoi il refusait de voter un point précis du budget : celui relatif à l'énergie. Pour ce dissident du groupe majoritaire, les choix effectués en matière d'éclairage public coûtent des sommes exorbitantes aux habitants...

On attendait, à l'issue de cette intervention, au minimum un court débat sur ce point litigieux. Il n'y en eut pas : le public dut se contenter de la colère mal contenue du maire, et de l'absence totale de réaction des élus de la majorité. Pourquoi un tel silence ? Par crainte de représailles ou parce que la plupart de nos représentants ne comprend rien au budget communal ? Dans un cas comme dans l'autre ce n'est pas rassurant.

La méconnaissance des élus locaux - à Ozoir comme souvent ailleurs - dans les deux domaines clés de la gestion municipale, les finances et l'urbanisme, est hélas une constante. L'adoption d'un budget par un Conseil prête généralement à sourire. Quand le rapporteur demande s'il y a des questions, la rapidité avec laquelle les nez se baissent, les regards se perdent dans la vague, en dit davantage qu'une longue démonstration.

L'ignorance de nombreux élus est au moins aussi grande en matière d'urbanisme. Si la plupart savent ce qu'est le POS de la ville, parler du reste c'est parler chinois.

Ce constat n'est pas nouveau. En septembre 2001, nous écrivions déjà : «Pour ouvrir un salon de coiffure, il convient de posséder un CAP de coiffeur. Pour tenir la caisse de la moindre supérette, il faut être titulaire au moins du BEPC sinon du bac... Et pour être élu municipal, pour gérer une commune? Rien. Aucune compétence n'est requise, vérifiée, sanctionnée par un diplôme.»

(lire la suite en page 2)



Promenons-nous dans les bois d'Ozoir

À la limite de la ville et des terres agricoles encore cultivées, la forêt aux essences variées, à la faune abondante (cerfs, chevreuils, sangliers, oiseaux, batraciens...), est un univers reposant. Propriété de la région Île-de-France, gérée par l'Office national des forêts (ONF), sa vocation est aujourd'hui d'accueillir un public attiré par son calme et sa beauté. La présence désormais quotidienne de nombreux visiteurs a des conséquences qui peuvent être fâcheuses sur l'équilibre fragile de nos sous-bois. Pour bien profiter de la forêt, il faut la respecter et pour la respecter il faut la comprendre. L'objectif du dossier que nous proposons en pages 6 et 7 est d'aider les lecteurs de Ricochets à se comporter en utilisateurs prudents... et attentifs.

Un affichage «libre» unilatéral

Les nouveaux panneaux d'«affichage libre» sont quasiment interdits à qui les utilise dans un sens susceptible de déplaire. Des équipes très disponibles veillent et seule la pensée unique semble admise. Au pilon les dissidents...

D'un bleu uni, ils ont été installés voici quelques mois. Sur le socle métallique qui les porte on peut lire : affichage libre. Ce sont les nouveaux panneaux mis en place par une entreprise privée à la demande de la ville alors que les anciens convenaient très bien à tout le monde. Affichage libre? À en juger par la

manière dont ils sont «habités» depuis quelques semaines on peut se poser la question. Une seule tête et rien d'autre. Toute tentative visant à installer un concurrent à côté de la photo du candidat ayant la faveur de certains est vouée à l'échec. D'aucuns s'y sont essayés... en pure perte. À peine collées leurs affiches ont été en-

Goût Thé Café

Cafés grands crus
Grand choix de thés nature et aromatisés

Biscuits régionaux
chocolats et confiseries
Compositions gourmandes - objets

61, ave du général de Gaulle - Ozoir
01 60 02 21 89

levées : elles n'ont pas tenu vingt minutes. Infantile? Absurde? Vu le peu d'impact qu'elles ont sur les électeurs (de l'ordre de 0,5%), on pourrait se dire que ces décolleurs ont vraiment du temps à perdre. Sauf que, peu à peu, l'espace des libertés publiques se réduit à Ozoir et que ça, ce n'est jamais bon. La vigilance reste donc de rigueur,

car cette volonté de faire table rase, d'éliminer tout ce qui n'est pas communication officielle, est symptomatique d'un dérèglement des mœurs. Les partis politiques ne sont d'ailleurs pas seuls à faire les frais de nos démocrates talibans... Des associations font aussi de belles victimes très ciblées.

(lire la suite en page 8)

Compétence?

Certains partis politiques organisent des cours de formation pour les élus ou candidats.

Encore trop peu nombreux sont ceux qui ont assez de lucidité et de modestie pour les suivre. Il en existe, nous le savons. Mais à côté de ces citoyens exigeants avec eux-mêmes comme avec les autres; il en est qui s'imaginent encore que l'onction du suffrage universel leur a conféré, comme par miracle, des compétences qu'ils ne chercheront donc pas à acquérir alors qu'elles leur font cruellement défaut.

«Il y a deux façons d'ignorer les choses, écrivait Victor Hugo. La première c'est de les ignorer, la seconde c'est de les ignorer et de croire qu'on les sait. La seconde est pire que la première».

Alors ? Quelles garanties les citoyens sont-ils en droit de réclamer concernant la capacité de ceux qui se présentent à leurs suffrages? Eux-mêmes s'intéressent-ils d'ailleurs assez aux affaires publiques pour exiger une information complète et honnête leur permettant un choix autre que sentimental ou affectif ? Il est vrai que la presse communale, le plus souvent caricaturale, s'apparentant davantage à la propagande qu'à l'information, ne peut leur être d'aucun secours...

ISABELLE MONIN-SOULIÉ

Un débat utile et nécessaire

Dans une lettre ouverte à M. le Maire d'Ozoir-la-Ferrière, le Collectif pour la défense du château, du parc et de la ville d'Ozoir (*) demande à la municipalité d'organiser, dans les délais les plus brefs et en présence de toutes les parties concernées, une réunion publique sur le devenir du château. En attendant la réponse de la municipalité, les lecteurs de «Ricochets» ouvrent le débat. De son côté, la rédaction s'emploie, quand elle le peut, à apporter les réponses qu'exigent certaines interrogations.

(*) Collectif château : M. et M^{me} Boué, 3^{bis} rue de Palaisot - 77330 Ozoir.

Comparaisons

Je n'avais pas pris conscience de l'importance de ce qui se cachait derrière l'affaire du château et de son parc mais le dépliant de quatre pages reçu ce week-end m'ouvre les yeux. (...) N'étant pas à l'aise avec les grands chiffres (ni avec les euros) j'ai du mal à imaginer ce que cela peut représenter à l'échelle d'une commune. ANTOINE

En jetant un coup d'œil sur le panneau de permis de construire affiché en face du nouveau gymnase de la Brèche-aux-Loups, on peut lire que le montant des travaux pour cet équipement s'est élevé à 1,177 million d'€. Si 1 gymnase = 1,2 million d'€, on en déduit que :

■ La caution qu'apporte la commune à l'emprunt effectué par Sainte-Thérèse pour acheter le domaine de la Doutré (12 M€) porte sur une somme équivalente au prix de construction de... dix gymnases.

■ Le droit à construire sur un terrain de un hectare dans le parc du château (offert par la majorité municipale à l'établissement privé par une simple révision partielle du POS de la commune) représente la valeur de 2 gymnases auxquels on peut ajouter quelques terrains de sport.

■ Le terrain de 1,5 ha de parc acheté 50.000 € par M. Bouthemy pour le compte d'une Société Civile de Construction Vente prendra une valeur de 6 millions d'euros dès qu'une nouvelle modification du POS l'aura rendu constructible... ce qui se fera après les élections municipales si le maire actuel est réélu. Dans cette hypothèse, la commune offrirait l'équivalent du prix de cinq gymnases à M. Bouthemy. À titre personnel puisque la SCCV n'a rien à voir avec Sainte-Thérèse.

Quel risque y a-t-il à cautionner?

Que la commune cautionne un emprunt ne me choque pas tant qu'il s'agit de garantir un montage financier sans danger. Cela se fait d'ailleurs assez couramment. (...) Toutefois, l'énormité de la somme (12 millions d'euros) empruntée par Sainte-Thérèse me pose question. (...) Que sait-on des capacités de remboursement de cet établissement privé? ROBERTA

Si Sainte-Thérèse achetait le château et son parc et y installait une école primaire, les remboursements annuels qu'elle aurait à effectuer varieraient entre 715.000 euros et 800.000 euros, selon le taux de l'emprunt qui est variable (de 4,5% à 7,25%). Le montant des annuités du remboursement de l'emprunt serait donc très supérieur au budget de l'actuelle école primaire privée située près de l'église. M. Bouthemy fait donc le pari d'augmenter ses effectifs de près d'un tiers (passage de 537 à 810 élèves).

Les parents des enfants scolarisés à Sainte-Thérèse primaire paieraient 1100 € par an au lieu de 600 € aujourd'hui. Le primaire alignerait en effet ses prix sur ceux du Campus, comme annoncé par M. Bouthemy, mais le budget annuel alloué à chaque élève passerait à 515 € au lieu de 963 € aujourd'hui.

On peut ajouter que le pari de Ste-Thérèse est risqué puisqu'aucun établissement bancaire n'a voulu suivre. Si M. Bouthemy a pu emprunter 12 millions d'euros, c'est uniquement parce qu'il avait la caution de la commune qui s'est engagée à payer en cas de défaillance.

NB: Ricochets avait répondu par avance à cette interrogation en page 7 de son numéro 23. Vous pouvez consulter gratuitement ce numéro sur le site de Paroles d'Ozoir (<http://parolesozoir.free.fr>). Vous pouvez aussi vous procurer ce numéro en écrivant à «Paroles d'Ozoir» 6, rue Jules Renard à Ozoir.

Ricochets

n°25 : avril - mai - juin 2007

Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir»

(Président: Claude Le Bihan).

6, rue Jules Renard, 77330 Ozoir-la-Ferrière.

Directeur de la publication : Michel Lis.

Rédacteur en chef : Jean-Louis Soulié.

Photos : Michel Kafka et J.-L. Soulié.

Dessin page 6 : Eric Thomas (D.R.).

Publicité : Christiane Laurent.

Promotion : Monique Le Cazoulat.

Numéro ISSN : 1630-3806.

N° Commission paritaire : 1007 G 82272

Imprimerie : 2 GCA à Roissy-en-Brie.

Dépôt légal : avril 2007.

Le numéro : 2 euros.

Abonnement (10 numéros) : 20 euros.

Renseignements : 01.64.40.39.38.

E-mail : isamona@wanadoo.fr

Site : <http://parolesdozoir.free.fr>

Ont contribué à la réalisation de ce numéro:

Christiane Bachelier et Anne-Claire Darré (dossier), Monique Bellas, Béatrice Demange, Loïc Griveau, Monique Grall, Hubert Grosfillet, Christiane Laurent, Jacky Laurent, Jean-Claude Ledain, Esther Lude, Jean-Claude Morançais, Isabelle Monin-Soulié, Jacques Nedel, Seven, Jean-Louis Soulié, Marie-Jeanne Verly.

Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir» 6, rue Jules Renard - 77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM :

Prénom :

Tel.:

e-mail :

Adresse :

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets et je joins un chèque de 20 € à l'ordre de l'association «Paroles d'Ozoir».

Signature

Date :

Ricochets n° 25 : avril - mai - juin 2007

Quelle sortie de crise en cas de gros pépin?

Imaginons le pire. Quelle sortie de crise est-il possible d'envisager en cas de pépin si l'établissement privé Sainte-Thérèse ne pouvait rembourser les mensualités de l'emprunt qu'il a contracté ? CÉLINE

Diverses hypothèses sont envisageables. En voici deux...

■ La ville est contrainte de payer. Cela entraînerait une très forte augmentation des impôts locaux. Chaque famille a en effet désormais au dessus de sa tête une lourde épée de Damoclès : elle pèse 2.500 € par foyer imposable.

■ La ville récupère le domaine de la Doutré et les bâtiments de la future école primaire. On voit bien ce qu'elle pourrait faire du premier, mais pas des seconds. À cette question que lui posait l'un de ses anciens adjoints (M. Nedel) le Maire s'en est tiré par une pirouette : «Nous en ferons une mairie».

D'autres hypothèses seraient peut-être envisageables mais il est difficile pour le moment d'en parler.

Une chose est en tout cas certaine : à côté de l'école (si elle voit le jour à cet endroit), un ensemble immobilier est programmé dans le parc du château sur un terrain que M. le maire n'a pas jugé utile de préempter au nom de la commune. Cet hectare et demi rendu constructible (il vaudrait tout à coup 6 M d'€) aiguise des appétits personnels n'ayant rien à voir avec les intérêts de l'école primaire Sainte-Thérèse. De cet argent, les Ozoiens ne verront jamais la couleur.



Deuxième
lettre ouverte
au maire
d'Ozoir

Quels intérêts défendez-vous?

Finissons-en!

Cette affaire du château sème le doute à Ozoir. Je pense qu'il est temps d'en finir. (...) Je ne conteste pas la nécessité pour Sainte-Thérèse d'ouvrir une école et, en même temps, je souhaite pouvoir profiter du parc. Nous sommes très nombreux à penser ainsi. Que

les responsables se rencontrent et voient comment faire en sorte que chacun puisse s'y retrouver. (...) Un compromis est-il vraiment impossible ? **JEAN-PIERRE**

Le problème est que la bonne volonté des uns se heurte parfois à des intérêts si puissants qu'une solution de compromis ne peut pas voir le jour. Nous avons suggéré dans ces colonnes le compromis consistant pour le Maire à dire à M. Bouthémy : «*En révisant son Plan d'Occupation des Sols, la Ville rend constructible un hectare de parc où vous allez pouvoir construire votre école. Or, un hectare de terrain constructible, c'est davantage d'argent que la somme que vous allez déboursier pour l'achat du château et de son parc. Achetez donc le domaine et, une fois que vous en serez propriétaire, offrez à la commune toute la partie dont vous n'avez*

pas besoin. Car seul un hectare vous est nécessaire». Si une telle offre lui avait été faite, M. Bouthémy n'aurait pas eu à se plaindre puisque, sans le cadeau que la Ville lui a offert en modifiant le POS, il lui aurait fallu déboursier trois millions pour acheter le terrain où implanter son établissement. Quant au maire, il aurait réalisé un «coup» formidable en permettant, d'une part, à Sainte-Thérèse d'installer son école sur un terrain particulièrement bien situé et en offrant, d'autre part, à ses concitoyens, sans déboursier un sou, le château et la majeure partie du parc. Pourquoi cette solution n'a-t-elle pas été retenue ? Pourquoi M. le maire l'a-t-il combattue ?

Peut-on encore faire quelque chose ?

Nous nous sommes bien fait avoir (...). Le domaine ayant été acheté par l'établissement privé Sainte-Thérèse, nous n'avons plus que nos yeux pour pleurer. À moins qu'il existe un plan B... Peut-on encore y croire ? **MARIE-CLAIRE**

Le document de quatre pages signé par les membres du Collectif pour la défense du château répond, nous semble-t-il, à cette question. Il y est dit que même si M. Bouthémy effectue des travaux bien visibles de l'extérieur, l'affaire du château n'est pas terminée pour autant. Plusieurs recours doivent être examinés par les tribunaux et rien ne permet de dire dans quel sens la Justice tranchera. Ces recours portent à la fois sur la révision simplifiée du POS de la commune (révision qui

a rendu constructible une partie du parc du château) et sur les permis de construire accordés par M. le maire à l'école Sainte-Thérèse. Rappelons qu'en décembre 2003, M. Oneto avait dû retirer ses permis de construire accordés en toute illégalité... En outre, même si l'école devait voir le jour, il semble que le Collectif de défense soit décidé à mener jusqu'à son terme la bataille contre la construction qui s'annonce d'un ensemble immobilier dans le Verger du château.

Pas d'accord avec vous

Si la mairie pouvait, sans problème, trouver 50.000€ pour acheter le Verger du château, elle ne pouvait préempter ce terrain qui constituait, avec les autres lots, un ensemble cohérent. Si elle avait agi ainsi, elle aurait cassé la vente à Sainte Thérèse de l'ensemble de la propriété. Le Maire n'est pas un monarque mais un élu responsable de notre argent. Le choix de l'école Arluison est justifié car il prend en compte la baisse des effectifs dans nos écoles publiques. Et puis, il y avait autre chose de plus urgent à voir que de dépenser trois millions d'euros pour cette propriété qu'il aurait fallu réhabiliter et entretenir à grands frais.

Le Verger constituait «avec les autres lots» un ensemble cohérent dites-vous? Mais qui parlait de «lots» avant que M. Bouthémy, l'acheteur du château et de son parc, coupe effectivement le domaine en plusieurs «lots» afin de pouvoir construire et vendre l'immeuble du Verger à un promoteur ? La solution de compromis proposée était la suivante : la commune rend constructible un hectare du parc et, en échange, demande à M. Bouthémy de lui restituer ce dont il n'a pas besoin. Tout le monde s'y retrouvait. Quant à dire qu'il y avait plus urgent à faire que de dépenser trois millions d'euros pour acheter le domaine de la Doutré et y installer la mairie, c'est oublier que l'enveloppe des travaux pour transformer l'école Arluison en mairie dépassera largement ce chiffre. Avant même d'attaquer les nouveaux bâtiments, la première tranche (habillage de la façade et transformation de quelques salles de classe en bureaux) s'élève déjà à 1.500.000 euros.

Pas d'accord (non plus)

Je ne partage pas votre position qui semble approuver l'implantation d'une école primaire privée sur un hectare du parc du château en échange du don à la commune du reste de la propriété. (...) Cette affaire est scandaleuse : votre rôle n'est pas de proposer une solution, mais de la dénoncer.

CLAUDE

Notre devoir est d'informer, de commenter et de donner la possibilité de s'exprimer librement à tous les ozoiriens qui le souhaitent. Ce que vous venez de faire.

ROBERT

prochain comme ci,

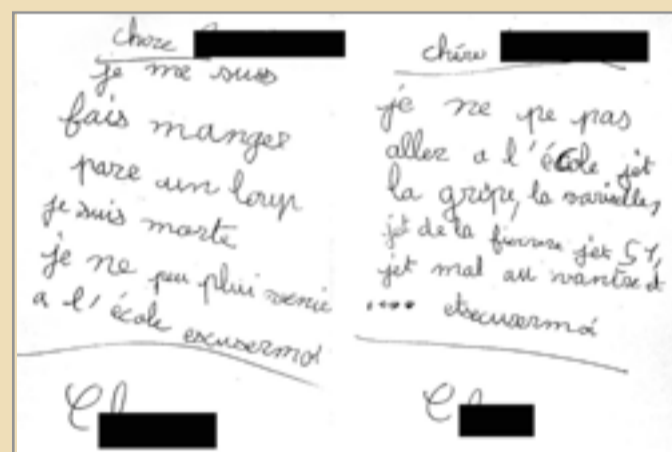
prochain *comme ça*

M. Bouthémy incite les élèves de l'établissement dont il a la charge à verser leur obole pour nourrir les habitants d'un village du Tiers-Monde mais il se montre moins généreux à l'égard de petits français désargentés. Témoin l'aventure qui vient d'arriver à deux élèves de notre Campus. La famille des deux ados connaissant de grosses difficultés passagères, impossible pour elle de rembourser les 400 euros dûs à la Sodexo qui a la charge de nourrir nos enfants. «Ne pourrions-nous reprendre cette dette?», se sont émus quelques parents d'élèves. «Je ne suis pas là pour ça», leur a-t-il été répondu. «Qu'ils puissent au moins venir au réfectoire avec leur casse-croûte». «Pas question, c'est illégal. D'ailleurs à compter de ce jour, ils sont exclus de la cantine». Avec amour ?

FRANÇOISE

bonnes excuses...

Une maîtresse d'école nous fait parvenir ces deux mots envoyés par l'une de ses jeunes élèves. L'intéressée a de l'imagination, mais la maman n'a pas beaucoup apprécié cette indéniable qualité.



... et fausse alerte

Selon une source d'information officielle (1) la date du conseil municipal d'avril aurait été repoussée par trois fois parce que M. Oneto souhaitait annoncer sa démission, précipitant ainsi d'un an les élections municipales. Contactée, la mairie d'Ozoir dément formellement et précise les dates exactes des prochains conseils municipaux :

Le Conseil municipal d'avril est reporté à Pâques et celui de Pâques à la mi-Carême,

Le Conseil municipal de mai est reporté aux Calendes grecques et celui de juin aux Ides de mars,

Le Conseil municipal de juin est reporté à après les grandes vacances et celui de la rentrée de septembre est annulé car il aurait dû se tenir en juin mais a été reporté par erreur,

Le Conseils municipaux d'octobre et novembre sont reportés au 24 décembre au soir (on peut apporter son manger car la séance se prolongera après la messe de minuit),

Le Conseil municipal de janvier est remplacé par la cérémonie des vœux (ce jour-là, les élus de l'opposition ne seront pas autorisés à siéger ni à se goinfrer de petits fours),

Pour les Conseils municipaux de février, mars et avril 2008, les actuels conseillers seront priés de céder leurs places à la nouvelle équipe intronisée par monsieur le maire afin qu'elle puisse se roder (2),

À partir d'avril 2008 il n'y aura plus de Conseils municipaux, M. le Maire gouvernera la commune par décrets.

(1) http://www.cslaval.qc.ca/prof-inet/anim/CG/fetes/galerie/g8/p_avril.htm

(2) Inutile de demander aux électeurs de se déplacer pour une élection aux résultats toujours aléatoires.

point de vue

ne soyons pas amnésiques...

Nous sommes trois élus de la majorité municipale à avoir rompu avec le maire et son équipe. Nous formons, au sein du Conseil, un groupe de droite indépendant : « *Transparence et Démocratie* ». Comme en 2002, nous soutenons Chantal Brunel, la députée UMP sortante, toujours à l'écoute et prête à s'investir pour régler les problèmes de tous sans distinction d'appartenance politique. Dans ces conditions, pourquoi avoir choisi de nous désolidariser de la majorité municipale en 2002 ?

Parce que nous constatons des dérives inadmissibles qui se sont hélas multipliées avec le temps.

Il y a, d'abord, l'absence totale de respect du Maire à l'égard de celles et ceux qui ne partagent pas ses avis. De débat, il n'en est jamais question. Quant au mot dialogue il est absent de son vocabulaire. Ce mépris des autres, ces rires narquois, ce goût pervers pour l'humiliation, cette complaisance à ridiculiser en utilisant les arguments les plus bas... tout cela est anormal dans un pays comme le nôtre. Et puis il y a la manière dont nous est confisquée l'information. Il arrive que les élus de notre groupe soient prévenus trois jours avant de la date d'un Conseil. Comment, dans ces conditions voter en

connaissance de cause ? Comment examiner les dossiers ? Afin de protester contre cet état de fait, nous avons refusé de siéger début avril.

Enfin il y a les silences et les non-dits. La langue de bois est de règle à Ozoir tandis que la propagande officielle s'emploie à convaincre les habitants que leur ville est dans de bonnes mains. Pour cela, le flot de l'argent ne manque jamais.

Certains imaginent, au vu de réalisations soigneusement mises en valeur, qu'en effet tout va bien. Mais pour qui étudie de près les dossiers (quand on les a) la réalité est moins reluisante. La liste est longue de ces sujets qui fâchent et que le maire refuse d'aborder. Le silence règne sur Ozoir et, compte tenu des pressions, il faut du courage pour rappeler les engagements pris et jamais tenus. Qu'en est-il, par exemple, du désenclavement promis de la zone industrielle, de la création de pistes cyclables pour la sécurité des enfants se rendant dans les écoles, de l'aménagement du parking de la gare qui devient de plus en plus urgent pour les usagers ? Pourtant une augmentation des impôts de près de 5% avait été votée en début de mandat. Une hausse qui s'est bien entendu répercutée sur les cinq années qui ont suivi, induisant des intérêts composés. M. le maire nous avait alors déclaré en privé : « *Il faut augmenter les impôts en début de mandat pour que les Ozoiens ne s'en souviennent plus quand les élections arrivent* ».



Ces impôts ont rempli les caisses tout comme les subventions départementales et

régionales.

Le manque de cohérence de la politique du maire est à l'image de l'attitude qui est la sienne lors des élections nationales. En 2002, M. Oneto avait combattu Chantal Brunel, candidate UMP à la députation. Il avait déclaré - en pré-conseil - à ses amis dont nous étions encore qu'il fallait voter pour le candidat socialiste plutôt que de voir gagner cette femme qui risquait de perturber ses propres ambitions. « *Je voterai moi-même pour la gauche* », avait-il conclu. Il s'était en outre débrouillé pour être le suppléant de M. Rondeau, maire UDF de Bussy-Saint-Georges, lui-même candidat contre Madame Brunel. Aujourd'hui M. Oneto « soutient » Chantal Brunel... Avec quelles arrières pensées ?

MONIQUE GRALL, JACQUES NEDEL, JEAN-CLAUDE LEDAIN
« *TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE* »

précision

L'article du groupe majoritaire devait nous être remis au plus tard le 1^{er} avril 2007 à 23 h 56 min et 35 sec.

Il est parvenu à la Rédaction le 2 avril 2007 à 0 h 1 min et 32 sec. Cette journée de décalage ne nous permet pas de le publier en raison des contraintes qui nous sont imposées par notre imprimeur.

(lire en page 8, colonne de gauche, l'information complémentaire).

point de vue



un consensus de façade

La popularité de Nicolas Hulot, le succès remporté par son pacte écologique tant auprès de la population (1 million de signatures) que des politiques, donne à penser que l'écologie est un thème plutôt consensuel. Rien n'est plus faux.

Si tout le monde s'accorde aujourd'hui à considérer que le réchauffement climatique est un problème écologique grave, la mise en œuvre de solutions pour y faire face implique des choix de société qui font voler en éclat ce consensus de façade. En la matière, ce qui se passe au niveau global, international, se retrouve, à un facteur d'échelle près, au niveau local, celui de notre commune. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de traiter les déchets, mais lorsqu'il s'agit de moderniser l'usine Belle-Croix, les clivages apparaissent. Des voix se font entendre pour que ce soit ailleurs, sous prétexte de danger pour la santé et de dimensionnement de l'équipement.

En souhaitant la délocalisation, les opposants parient sur une augmentation constante des déchets dans les 20 ou 30 années à venir. Une prospective qui s'appuie sur les évolutions constatées par le passé et que l'on projette dans le futur. Effectivement le volume des déchets n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies dans des proportions d'ailleurs si considérables que la préoccupation prioritaire aujourd'hui est d'enrayer cette progression et d'amorcer une évolution contraire. Car une diminution importante est

possible. Elle ne dépend d'aucune contrainte technique, mais simplement de changements de comportement des citoyens et de la mise en œuvre de politiques publiques adaptées et concertées impliquant les collectivités territoriales, l'État voire l'Europe.

L'autre argument pour justifier la délocalisation est des plus fallacieux. C'est celui de la dangerosité potentielle d'une pollution microbienne. Outre qu'il est particulièrement efficace parce qu'il joue sur les peurs, il donne à leurs auteurs une posture écolo. Mais cette récupération relève de l'imposture intellectuelle pour plusieurs raisons.

D'abord parce que cette pollution microbienne existe déjà aujourd'hui et qu'ils ne s'en plaignent pas. C'est justement un des objectifs de l'usine que de la supprimer.

Ensuite parce que, en estimant qu'un éloignement de l'usine éloigne cette menace, ils admettent que cette pollution n'a plus d'importance dès lors qu'elle ne les touche pas.

Cet exemple de l'usine Belle-Croix est un cas d'école du clivage écologique qui met en opposition frontale deux visions du monde.

L'une, anthropocentrique et axée sur une foi inébranlable dans le progrès salvateur. Elle est largement héritée du siècle des lumières.

L'autre, beaucoup plus ancienne, considère l'être humain comme un être dans la nature et non pas au-dessus d'elle. Aux extrêmes de ce clivage, il y a, d'un côté la détestation de la nature, taillable et corvéable à merci, et de l'autre la détestation de la culture, corruptrice d'une nature divinisée et sanctuarisée.

Deux obscurantismes redoutables.

LOÏC GRIVEAU
MIEUX VIVRE À OZOIR
loic.griveau@libertysurf.fr
ou 06 14 86 28 15)

point de vue

à quoi sert un député...

C'est en juin 2006 qu'à l'issue d'une campagne interne, les militants socialistes de notre 8^{ème} circonscription ont choisi le tandem qui porterait leurs espoirs face à la candidate UMP sortante. Olivier Faure m'avait proposé de l'accompagner dans cette aventure. Me voici suppléante du candidat député Olivier Faure.

Mais qui connaît Olivier Faure ? C'est un nouveau venu sur la scène publique. Mais il a déjà une longue expérience des ministères, des rouages de l'Assemblée nationale (comme assistant du Président de la Commission des lois) et des instances nationales du PS (comme directeur adjoint du cabinet de François Hollande). Il a aussi connu le monde de l'entreprise comme secrétaire général d'une PME. Juriste de formation, il a d'autres talents, d'autres atouts. Judoka, auteur de BD et ami fidèle, ses qualités de cœur complètent ses dons intellectuels, sportifs, artistiques... Nous qui avons, à nous tous, toutes ces qualités, nous pourrions donc, sans crainte d'être trahis, le choisir pour nous représenter.

Notre député ? Qu'est-ce qu'un député ? déposer des gerbes lors des cérémonies militaires... et puis ? Et puis faire quelques interventions à l'Assemblée. Et puis ? et puis voter les lois... Est-ce à cela que se résume le rôle du

député ? Depuis que j'accompagne Olivier Faure dans sa (notre) campagne, j'en doute.

Sur ses affiches, dans ses tracts, Olivier Faure se présente comme un futur « député citoyen ». La formule a quelque chose qui évoque la Révolution (l'Histoire le passionne !). Citoyen, il entend le rester : la députation ne le mettra pas au-dessus de ses concitoyens. Porteur de leurs attentes, c'est avec eux qu'il entend réfléchir aux règles, aux lois à proposer, aux amendements à défendre... Et, une fois le vote intervenu, il reviendra en discuter, expliquer les répercussions locales de l'entrée en application des mesures adoptées...

Le contact avec chacun le rend heureux : il aime les gens qu'il rencontre. Dans la conduite de débats, il sait faire jaillir l'essentiel, en tirer une synthèse qui n'oublie personne.

Son implication dans le concret de notre vie économique et sociale n'a pas attendu la légitimité de l'élection pour s'affirmer. Aux côtés des ouvriers de JDC, des Nestlé, il ouvre le dialogue, interpelle efficacement nos instances départementales et régionales...

Et il aura le temps de se consacrer à cette tâche puisqu'il ne la cumulera avec aucune autre. C'est à la base de son engagement. Demain, nous pourrions compter sur lui.



MONIQUE BELLAS
PRÉSIDENTE DES ÉLUS UNIS
POUR AGIR (UPA)

<http://parolesdozoir.free.fr>

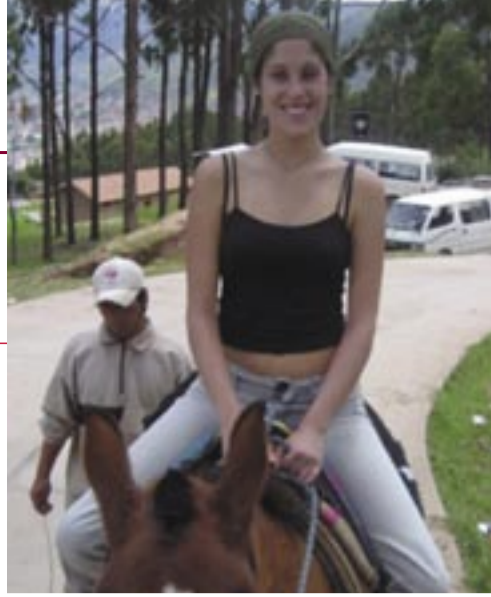
ou google puis paroles d'ozoir

portrait

Du pain et des jeux

Partie pour une semaine voir ce que faisaient des amis dans un village du Pérou, Samantha Tavares, une jeune Ozoirienne, y est restée deux mois. Depuis, elle ne lâche plus l'objectif : donner du bonheur à des enfants en les nourrissant mais aussi en leur fournissant l'occasion de se distraire, de s'amuser dans la créativité.

Le village de Huanta se niche au cœur de cette région du Pérou, Ayacucho, martyrisée par la politique de la terre brûlée, celle de la guérilla du Sentier Lumineux. « Tous les enfants ont eu des pertes dans leur famille, raconte Samantha. Ils ont vécu des moments très traumatisants : exécutions publiques, enlèvements... C'est un passé lourd à porter. Ils sont déjà des petits adultes, ne connaissent pas l'insouciance. A quatre ans, la plupart s'occupent des bébés, et dès six ans ils doivent aller travailler. » Leur scolarité (très basique) s'interrompt durant toute la période estivale, d'une durée de deux à cinq mois... selon la disponibilité des enseignants. S'ils n'accompagnent pas leurs parents à travailler aux champs, grands et petits, voire nourrissons, restent à errer dans les rues, désœuvrés



Samantha était venue au Pérou en vacances

et plus ou moins affamés. L'un des instituteurs du village a un frère, Jo, qui vit en France depuis sept ans avec sa femme. C'est de là qu'est partie l'aventure pour Samantha : « Connaissant leur projet, j'avais prévu, en 2006, de vivre avec eux une semaine au cours de mon voyage en Amérique du Sud. Je n'ai pas pu repartir de Huanta avant deux mois. Il y avait tant à faire... »

0,50 € par jour

Tant à faire, pour l'association Huant'Arts-et-Loisirs (1), c'est accueillir durant leurs vacances dans les bâtiments de l'école une centaine d'enfants, les nourrir convenablement et les faire accéder, pour la première fois de leur vie, au plaisir du jeu, de la créativité, de la culture : « Chaque jour de la semaine, sauf mercredi et week-end, l'école ouvre ses portes à 8 heures. Durant le petit déjeuner, les enfants expriment leurs désirs et on établit le programme avec eux : sport de plein air, peinture, artisanat d'art, musique ou autre, en y ajoutant un zeste d'activité intellectuelle. » Les animateurs en profitent pour introduire quelques notions d'hygiène simples et leur apprendre à se soigner. « Un petit garçon est arrivé un matin avec un clou rouillé dans le pied que sa mère avait enveloppé tout infecté dans du plastique ! »

Cinquante centimes d'euros par jour et par enfant permettent de faire face à la nourriture et au salaire des cuisinières locales — les animateurs, français et péruviens, sont tous bénévoles. Hélas il a pourtant fallu faire un choix, déplore Samantha : « Le coordinateur, professeur de l'école, avait choisi les enfants les plus démunis. Alors



et puis elle les a rencontrés...

d'autres, nombreux, envoyés par leurs mères qui savaient que nous les nourrissions, passaient leurs journées devant la porte, en attente improbable : pas assez d'animateurs, pas assez d'argent pour augmenter autant l'effectif. »

ambitieux projet

Pour trouver des fonds, comme toute association, Huant'Arts et Loisirs organise des expositions, des soirées à thème, des ventes d'objets : « Avec un budget de vingt mille euros annuels, nous pourrions faire beaucoup plus. L'un de nos objectifs est d'accueillir davantage d'enfants, leur fournir de la nourriture tout au long de l'année, les prendre l'après-midi afin qu'ils ne soient pas à la rue, élargir leur culture sur le monde. Nous aimerions aussi aller vers les femmes, parler d'hygiène, de contraception, de l'alcoolisme, de la violence domestique... »

Vaste, ambitieux projet ! On aimerait tant qu'il aboutisse et se perpétue... Avec cinq euros par an, Samantha Tavares nous assure que chacun peut aider efficacement l'association et être tenu au courant des activités dans ce lointain village du Pérou. À bons entendeurs...

ANNE-CLAIRE DARRÉ

(1) L'association Huant'Arts-et-Loisirs a son site : <http://www.facite.com/site/index.php?R=huantart&R1=272949>

(2) Vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de Huant'Arts et Loisirs chez la trésorière : Florence Bois - 9 avenue Thérèse - 94420 Le Plessis-Trévisse. (Ce don est déductible des impôts)

cornélien

La Cour Administrative d'Appel de Paris a décidé d'annuler le jugement du Tribunal Administratif de Melun qui avait, le 24 août 2006, annulé l'arrêté du préfet de Seine-et-Marne de reconduite à la frontière de Fatoumia Mchangama cette jeune ozoirienne d'origine comorienne dont nous avons déjà parlé. Fatoumia et des représentants du Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) rencontreront prochainement l'avocate M^e Noguères afin d'envisager avec elle la suite à donner. Il est possible d'engager un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat...

Selon ses proches, Fatoumia, bien que courageuse, est abattue. Elle a retiré en préfecture un nouvel arrêté de permis de séjour de trois mois (il est valable jusqu'au 2 juillet).



Fatoumia devant l'Hôtel de Beauvais, siège de la Cour Administrative d'Appel de Paris.

Maître Noguères, a déclaré que Fatoumia n'était pas expulsable tant que le jugement sur le fond ne serait pas prononcé (ce qui peut être long). En attendant, elle n'est donc ni expulsable ni régularisée car la préfecture ne prolongera sans doute pas l'APS au-delà du 2 juillet. Et sans cette prolongation d'APS, on se retrouve... sans-papiers. Une situation idéale lorsque l'on se prépare à passer son bac.

Les personnes choquées par l'acharnement des pouvoirs publics à l'égard de cette jeune ozoirienne peuvent lui faire parvenir un mail à l'adresse suivante : fatoumia@laposte.net

On peut aussi signer et faire signer la pétition en ligne sur le site RESF : <http://www.educationsansfrontieres.org/sommaire.php3> (Portez vous à RESF Collectifs locaux puis à 77- Seine-et-Marne).

vae victis

Les aristos de la vieille tour

Un ami, découvrant que je me préparais à rendre visite aux six occupants de la vieille tour, m'avait dit : « Tu vas là-bas ? Prends un mouchoir parfumé et mets-le toi sur le nez en franchissant le seuil ! ». Dix ans plus tôt, je m'étais introduit dans ce qui était alors une ruine abandonnée : murs lépreux couverts de salpêtre, papiers brûlés, immondices, verre cassé, une prégnante odeur de moisi et d'urine... Comment des êtres humains avaient-ils pu s'installer dans un gourbi pareil ? Lorsque Joseph, Marc et Didier m'accueillirent dans ce qui n'était pas un palais, certes, mais le logis de personnes propres et dignes, je fus étonné par les changements apportés : murs en partie repeints, sols refaits et lessivés, mobilier installé (simple et adapté à l'exiguïté des lieux), ordinateur dans une des chambres. Les occupants ? Ils étaient trois ce jour-là. Directs, ils me reçurent avec des manières d'aristocrates déçus. « Ils ont l'intelligence du cœur », me disais-je en découvrant la grande solidarité qui les unissait. Auraient-ils d'ailleurs tenu si longtemps, dans ces conditions tout de même précaires, s'ils n'avaient su cultiver cette vertu ? Marc, me faisant visiter sa chambre, me glissa à l'oreille : « Avant j'habitais à l'étage, c'était plus grand et plus

Ils étaient six à occuper la vieille tour qui s'appuie contre le mur du château, entre le parc des Sources et le collège Marie Laurencin. Leur aventure s'est terminée par une expulsion. Elle aurait mérité une fin plus humaine...

confortable, mais j'ai pensé qu'il était normal de céder la place lorsque le couple de jeunes nous a rejoints : ils avaient besoin d'une certaine intimité ».

Lors de mon second passage (le premier m'avait permis de visiter les lieux et de briser la glace avec eux) mes hôtes me proposèrent un bol de café réchauffé sur le petit butane. Autour de la table de bois, assis sur les chaises de récupération retapées par Joseph le bricoleur, nous avons longuement parlé, éclairés par la flamme vacillante d'une bougie.

soupe aux légumes et salades fraîches

Qui étaient-ils ces escogriffes installés là depuis trois ans pour les uns, quelques mois pour les autres ? J'appris que l'un venait d'Aubagne, quitté lorsque son contrat avec la Légion fut arrivé à son terme. L'autre, un ch'ti, contremaître chez Usinor, avait abandonné sa région - frappée par les restructurations - avec l'espoir de trouver du travail en région parisienne. Longtemps domicilié rue de Pontault, dans le quartier de la Doutré, il réparait des machines pour l'imprimerie. « Je gagnais bien ma vie, mais avec les fusions le nombre de mes employeurs a baissé. J'en suis arrivé à dépanner à la demande, une fois tous les

mois ou tous les deux mois. Insuffisant pour payer mon loyer : je me suis retrouvé à la rue ». Quant à Marco, beaucoup le connaissent à Ozoir. « Lorsqu'il passe au CCAS pour prendre une douche, je l'invite à prendre un café à la maison, s'amuse Françoise Naret. Durant l'hiver, quand il faisait froid, je leur ai porté des marmites de soupe aux légumes afin de les réchauffer ».

Un matin, l'aventure s'est brisée. « Un huissier est venu entre deux flics pour nous signifier qu'il fallait dégager le terrain à la demande du nouveau propriétaire du château, constate Didier le ch'ti avec amertume. Ça lui aurait coûté de nous rendre une visite préalable de courtoisie ? On l'aurait reçu avec une bonne bière. On squattait la tour, c'est vrai, mais on ne la voit même pas du château. L'ancienne propriétaire était venue nous voir et on avait discuté un long moment. Elle fermait les yeux : une vraie chrétienne. Pas comme l'autre... ».

Comme je sortais de la tour et de ses annexes, une voisine balayait son trottoir juste en face. « Pourquoi les expulse-t-on ? Ils ne gênent personne. L'été dernier ils ont entretenu un petit jardin et m'ont offert quelques-unes de leurs salades. Ils en étaient très fiers... ».

JEAN-LOUIS SOULIÉ



Lieu de peur et de convoitise, la forêt d'autrefois

Impossible de comprendre un lieu, une région, un pays, sans en connaître l'histoire. Les forêts de Ferrières, Armainvilliers et Coubert font partie d'un même massif se prolongeant à l'Est par la forêt de Crécy et de Malvoisine et, à l'Ouest, par le Bois Notre-Dame. Résultat des défrichements qui se déroulèrent au cours des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, ces grands espaces boisés furent longtemps des lieux de convoitises mais aussi de grandes peurs. Fournissant le bois de chauffage et de menuiserie, ils étaient indispensables aux habitants. Les bûcherons et les scieurs de long s'y activaient, les sabotiers s'y approvisionnaient et les « cuiseurs » de charbon y passaient l'été à l'abri de huttes précaires. Femmes et enfants y circulaient à la recherche de fruits sauvages ou de plantes médicinales. En 1669, une ordonnance de Colbert fixa de manière très sévère la réglementation forestière : on ne devait pas y conduire les troupeaux, ni couper le bois vert. Il n'était pas davantage permis de ramasser le bois mort à la suite de grandes gelées... En ces temps là, la forêt était le refuge des vagabonds et des mendiants. Aussi n'était-il pas recommandé aux voyageurs de s'y



attarder à la tombée de la nuit et aux jeunes pâtres de garder leurs bêtes trop près de la lisière des bois souvent perçus comme une zone dangereuse entre les villages. Manne des pauvres, lieu de labeur intense pour les villageois, la forêt offrait aux loisirs des princes l'abondance de son gibier. (1) Elle fut, de tout temps, le rendez-vous des

chasses royales et seigneuriales : Charles le Chauve, Henri IV, dont les fauconniers, plumet vert au chapeau, chassaient dans les bois du Plume Vert (secteurs de la Chauvennerie et de la Marsaudière). C'est sous Louis XIII qu'aurait été aménagé, dans le secteur de l'Archevêché, le très grand carrefour du Rond-Buisson où aboutissait la vieille Route Royale qui venait des Bois Notre-Dame. Un arrêté de Louis XV prescrivit de poursuivre l'aménagement des forêts de la Brie selon ce modèle des carrefours en étoile (6 à 8 branches) pour les chasses royales, disposition classique dans les forêts de chasse à courre. Nombreux sont ces carrefours : carrefour Madame, de la Mare à la Chaise, des Trois Mares, Montmartre. Les allées centrales, réservées au seigneur, étaient souvent doublées d'une contre-allée que devaient emprunter manants et rabatteurs. La plupart de ces routes subsistent : la route de chasse de Pontcarré à Coubert est devenue la D471 et le Chemin de Beausoleil est le seul où, au printemps, on est aveuglé... par le soleil.

(1) Le braconnage était sévèrement puni.

Nos plus beaux arbres et comment on les élève

Les arbres francs de pieds, c'est-à-dire issus directement d'une graine et devant atteindre leur maturité au bout d'un ou plusieurs siècles, sont le plus souvent espacés de manière à ce que leur ramure devienne haute et large. Ces grands arbres forment les futaies. Arrivés à maturité, on les coupe et leur bois, séché, est utilisé par les artisans et industriels de la profession.

Entre les seigneurs de la forêt (chênes, hêtres, châtaigniers, frênes...) de plus petits prolifèrent qui sont coupés tous les dix ou quinze ans. On les appelle taillis. La souche de presque tous les feuillus reste en effet vivante quand on coupe l'arbre au niveau du sol. Sur cette souche, des rejets vont naître et l'on obtient plusieurs nouveaux arbres, plus petits, là où il n'y en avait qu'un seul. C'est le principe du traitement en taillis qui est la base des métiers du bois. Quant au taillis sous futaie, c'est un vieux système d'exploitation. Dans ce cas, les arbres en taillis sont plantés très près les uns des autres (tous les mètres) et l'exploitation se fait aux différents âges du peuplement. Après l'enlèvement des arbres exploitables de la haute futaie, on garde les semenciers, ou porte-graines, qui vont produire de nouvelles semences. On les abattra ensuite, progressivement, pour qu'ils ne privent pas les nouveaux plants de la lumière dont ils ont besoin. Ces nouveaux plants vont passer de l'état de fourré à l'état de gaulis, puis de perchis, enfin de jeune puis de haute futaie. C'est au stade



gaulis que l'on pratique la première coupe, dite coupe d'ensemencement ou de nettoyage. Les arbres sont alors très jeunes, leurs tiges n'ayant que quelques centimètres de diamètre. Pour aider la sélection naturelle, le forestier élimine les arbres mal conformés ou malades.

Les coupes suivantes sont appelées coupes d'éclaircies ou secondaires. Le stade de la futaie est maintenant celui de perchis et les arbres peuvent dépasser six mètres de hauteur et dix centimètres de diamètre. Les coupes secondaires viennent découvrir et élargir les trouées afin d'apporter la lumière indispensable à l'épanouissement

des jeunes plants et à la germination de nouvelles graines. Le forestier abat les arbres les moins intéressants, inutiles, nuisibles ou souffreteux. Il abat aussi, mais progressivement, les semenciers qui concurrencent les semis. Lorsque la régénération est assurée, les vieux arbres, épars au milieu de la futaie naissante, sont récoltés par une dernière coupe dite coupe définitive. La culture en futaie régulière, généralement de longue haleine, est souvent mise en œuvre dans les forêts publiques.

Source : «Métiers oubliés» de John Seymour, Éditions du Chêne à Paris.

histoire

dans les bois... les métiers de jadis

La forêt, aux essences variées (surtout des feuillus) a permis depuis les temps les plus reculés, l'éclosion de divers métiers dont certains ont aujourd'hui disparu.

Les bûcherons vivaient dans des huttes construites en rondins et branchages, dont le toit était recouvert de 20 à 30 cm de terre. Lors de la vente d'une coupe de bois, ils abattaient à la hache chênes et autres essences. Dans les clairières, les scieurs de long débitaient les troncs en longues planches : le chêne pour le mobilier de base (également en hêtre), les outils et les charpentes, l'orme et le frêne pour les charrettes et les armatures de roues. Les rameaux de bouleau, de tremble ou de tilleul servaient à la confection de balais (pour les brindilles les plus belles) et de margotins, fagots de menu bois en forme de coussins qui servaient d'allume-



feu pour fournils et chaudières. Les vanniers coupaient joncs et jeunes pousses de saule ou de châtaignier ; les sabotiers préféraient le peuplier, le hêtre ou le sycamore. Si la forêt fournit toujours du bois de chauffage, on ne rencontre plus aujourd'hui les charbonniers qui, au siècle dernier, passaient l'été à l'abri de huttes précaires pour édifier et surveiller patiemment les meules qui produiraient le combustible employé par les abondantes forges de fer de la région.

Autre activité, plus récente dans le temps, la cueillette du muguet. Il y a encore quarante ans, les sous-bois étaient tapissés de milliers de petites fleurs à clochettes blanches que les villageois allaient ramasser la semaine précédant le 1^{er} mai. Partis dès trois heures du matin, on les voyait revenir au lever du jour, les bras chargés de brins liés en bottes. Venus de Paris en voitures et camionnettes, des marchands s'installaient sur les divers points de transaction du village et l'on discutait du prix, un verre d'apéritif à la main. L'activité était lucrative, certains parvenant à doubler leur salaire mensuel. Mais il fallait faire vite car, le premier mai, les bois étaient envahis par les Parisiens et les banlieusards. La foule était telle que la SNCF mettait en service des trains supplémentaires... Une chansonnette était alors très en vogue : mise à la mode par Roger Nicolas, elle vantait les bois d'Ozoir et la qualité de son muguet. Un muguet qui disparaît peu à peu, victime de son succès...



Certaines familles de la région, comme les Chon, allaient vendre leur muguet aux halles à Paris.

peuplement

N'oublions jamais que la forêt est, d'abord, un milieu de vie naturel. Une faune et une flore diversifiées en sont les premières occupantes. et c'est à nous de les respecter...



La flore et la faune : apprendre à cohabiter

Si chênes, charmes, hêtres, châtaigniers... sont les rois de nos forêts, on y trouve aussi des tilleuls à petites feuilles, des frênes, trembles, bouleaux, merisiers, sorbiers...

Les ronces tapissent le sol par endroits et au printemps fleurissent le muguet, les jacinthes, gentianes, anémones, primevères, violettes. Parfois, des orchidées s'épanouissent sur des affleurements calcaires.

Avec une flore si riche, cette forêt est l'abri idéal pour de nombreuses espèces animales. Les plus gros, ceux que l'on voit peut-être le moins, les sangliers et les chevreuils ainsi que les cerfs Sika, introduits dans les années

vingt par la famille de Rothschild, craignent l'homme. Comme les plus petits (lapins, renards, faisans, écureuils...) ils souffrent de la fréquentation humaine et se cachent à notre approche.

Si nous souhaitons avoir la chance d'en rencontrer quelques-uns de temps en temps, il nous faut protéger leur habitat. Respecter au maximum les chemins permet de ne pas tasser la terre et aide les jeunes plants à se développer. Replacer une souche ou une pierre que l'on aura soulevée pour observer la multitude d'insectes qui s'y sont réfugiés leur permettra de continuer à jouer leur rôle dans l'équilibre fragile de ce milieu.

Un milieu naturel qui s'équilibre aussi grâce aux espaces aquatiques riches d'une faune amphibienne et reptilienne passionnante (comme la grenouille arboricole ou la couleuvre à collier jaune) ainsi qu'une avifaune très diversifiée. Canards, hérons, oies sauvages, gravelots et poules d'eau fréquentent particulièrement les grands étangs de Vincennes et d'Armainvilliers, alors que des rapaces diurnes et nocturnes, pics, guêpiers, engoulevents, pluviers dorés trouvent refuge dans les nombreux arbres morts sur pied.

Notre forêt, bien vivante, est pour nous une chance exceptionnelle. Faisons en sorte qu'elle soit préservée.

À la limite de la ville et des terres agricoles encore cultivées, la forêt aux essences variées, à la faune abondante (cerfs, chevreuils, sangliers, oiseaux, batraciens...) est un univers reposant.



Trois forêts pour un même massif

Avec la forêt de Coubert, les forêts de Ferrières et d'Armainvilliers font partie du même massif forestier, dans la région de la Brie boisée. Situées à l'est de Paris, elles sont limitées, au nord, par l'autoroute Paris-Strasbourg.

Longtemps propriété des abbés de Saint-Maur, puis de l'archevêque de Paris jusqu'au XIII^e siècle, domaine seigneurial ou royal selon les parcelles, la forêt d'Armainvilliers (1.260 ha) devint domaniale en 1926 lors de l'achat par l'Etat de la propriété Pereire.

La forêt de Ferrières (2.800 ha) a longtemps elle aussi été la propriété de l'Eglise. Elle doit son nom aux forges à bras où l'on travaillait le fer au Moyen Age. Déclarée indivise, elle put échapper à l'appauvrissement, voire à la destruction que connurent d'autres forêts privées. Elle fut annexée par Fouché puis rachetée par la famille Rothschild, acquise enfin par la Région Ile-de-France qui a ouvert la forêt au public. La gestion en fut confiée à l'Office National des Forêts qui a régénéré les peuplements. Seule la zone située en lisière, près de la ligne à haute tension, est sous le contrôle, non de l'ONF mais de l'EDF.

Des sentiers sillonnent les peuplements forestiers. Des réseaux de pistes ont été mis en place pour les cavaliers.

Une voie ferrée, dont la construction débuta en 1854, traverse la forêt du nord-ouest au sud-est.

Le sol, recouvert d'humus doux, est essentiellement constitué d'argiles, de meulière ou de marnes et retient les eaux d'infiltration. La forêt s'étalant sur un plateau sans aucune dénivellation ni vallée suffisante, l'excès d'humidité ne peut s'écouler et stagne, donnant naissance à des sources, des ruisseaux et des mares, certaines remplissant d'anciennes excavations dues à l'extraction de la meulière et du fer. Des travaux d'assainissement ont abouti à la création d'étangs (de Vincennes, d'Armainvilliers) et au drainage complet de la forêt par des fossés à ciel ouvert. Des rus ont été élargis (Ménagerie), d'autres ont été comblés par la construction de la Zone industrielle, des lotissements Bréguet et Plume-Vert (rus de la Chauvennerie et de la ferme Pereire). L'extension de l'urbanisation, surtout à l'ouest, au nord et au sud, a entraîné la suppression d'une zone de transition entre la forêt et les agglomérations ; or cette zone est nécessaire, la forêt ayant besoin de lisières où buissons et arbustes abritent les petits animaux indispensables à l'équilibre écologique. C'est pour cette raison que la Région veut maintenir le sud de la N 4 en zone interforestière ce qui, dit-on, ne conviendrait pas à tout le monde.

sauvegarde

Quelques règles simples à respecter

LES ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES PROTÉGÉES

Lorsque l'intérêt scientifique particulier ou les nécessités de la préservation du patrimoine biologique justifient la conservation d'espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées. Sont interdits :

1- La destruction ou l'enlèvement des oeufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ;

2- La destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces ou de leurs fructifications ou de toute autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat, la détention de spécimens prélevés dans le milieu naturel ;

3- La destruction, l'altération, ou la dégradation du milieu particulier à ces espèces animales ou végétales ;

4- La destruction des sites contenant des fossiles permettant d'étudier l'histoire du monde vivant ainsi que des premières

activités humaines et la destruction ou l'enlèvement des fossiles présents sur ces sites...

(Extraits de l'article L.411-1 du Code de l'Environnement)

Il existe une liste nationale et une liste régionale qui énumèrent les différentes espèces protégées. Vous trouverez la liste complète des animaux ou plantes protégées dans chaque mairie, ou en vous adressant au RENARD qui met à disposition des ouvrages sur la flore permettant de mieux connaître ces espèces...

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne rien jeter dans les bois, cela semble évident et pourtant, chaque année, des tonnes de détritus sont ramassés... Souvenez-vous que :

RESPECTEZ LA NATURE	
Ne jetez pas n'importe quoi n'importe où	
Déchets	Temps de décomposition
Papier - Tissu	1 mois à 1 an
Plastiques fins	50 à 100 ans
Métaux	500 ans
Plastiques épais	1000 ans
Verre	4000 ans

coupe coupe



Dans le cadre de l'opération «Tolérance zéro» organisée par la mairie, la chasse aux arbres continue dans la commune. Dix d'entre eux (une bande forcément dangereuse), occupaient sans autorisation, de jour comme de nuit, un grand espace vert habituellement réservé aux promenades de la gent canine et parfois féline. Ils ont succombé sous les assauts de modernes scieurs de long se déclarant paysagistes et élagueurs. Certains affirment que c'est en raison de leurs longues racines que les peupliers-y-est-plus ont été découpés en rondelles. Il y a, c'est vrai, non loin de là une maison. En comptant généreusement on peut dire que les racines de trois ou quatre arbres pouvaient poser problème. Mais alors, pourquoi avoir coupé les autres? On se perd en conjectures...

censuré

Condamné par la Justice pour avoir refusé à ses opposants, pendant quatre ans, un lieu d'expression dans *Ozoir Magazine* (comme la loi l'exige), M. Oneto avait dû plier. Il l'avait fait de mauvaise grâce, usant et abusant de manœuvres permettant de rendre le minuscule espace de liberté inopérant. Mais enfin, l'injonction des tribunaux était respectée... Cette période semble close. Les deux articles envoyés par les élus des groupes d'opposition pour paraître dans le numéro d'*Ozoir Magazine* distribué fin février ont été censurés au prétexte, pour l'un, qu'il avait été rendu hors délais et, pour l'autre, qu'il n'était pas parvenu en mairie. Qu'y avait-il dans ces deux articles qui puisse mettre en péril la belle sérénité affichée tout au long des pages d'*Ozoir Magazine*? C'est la question que nous avons posée aux intéressés. Voici leurs réponses :

Madame Monique Bellas (Groupe UPA) :
« Le texte de mon groupe a été déposé en mairie le 1^{er} février puisque le maire avait fixé cette date comme dernier délai. Il était écrit dans son courrier «Avant le 1^{er} février dernier délai». Écrire que mon papier est arrivé trop tard est donc à la fois juste et mesquin. Mais le sujet dérangeait».

Monsieur Loïc Griveau (Groupe MVO) :
« Notre article a été envoyé par mail, comme d'habitude, le lundi 29 janvier à 21h 38. Nos envois précédents n'avaient rencontré aucune difficulté technique. Mais cette fois notre article dérangeait probablement. Bien entendu, sans l'accusé de réception qu'il ne nous est pas venu à l'idée de demander, il n'y a pas de preuve de dépôt même si sa trace demeure... ».

Vous souhaitez prendre connaissance du contenu de ces deux articles censurés? Rien de plus facile : ils sont sur le site de «Paroles d'Ozoir» : <http://parolesdozoir.free.fr>

une enquête pour du beurre

Qui a dessiné les aménagements de la Place Aristide Briand proposés à notre «avis» les 8, 9 et 10 février? Nos services techniques? Un urbaniste? Un cabinet conseil? Les services compétents de la DDE (Direction départementale de l'environnement) en charge de la route départementale qui traverse notre commune sous le nom d'avenue du Général Leclerc?

Qui sait pourquoi la circulation a été drastiquement réduite rue de la Concorde? Qui sait que sa réouverture pose – poserait – problème car, en dessous, les canalisations des eaux usées traversent la nappe phréatique. Un effondrement de la chaussée serait une catastrophe écologique. Avant, il faudra donc faire des travaux compliqués pour renforcer la canalisation sans abîmer la nappe d'eau propre. Complexe. Risqué... Inquiétant. Rien de tout cela n'est dit lors de la «consultation» du public.

Qui sait que changer le sens de circulation des rues adjacentes aura – aurait – des répercussions sur la circulation dans tout Ozoir? Et qui sait en évaluer les conséquences? Créer deux ronds points successifs, très petits, sur une voie où circulent des bus et des camions, faire passer la circulation alternée sur l'espace d'un parking... tout ceci paraît peu prudent. Quelle place pour les vélos? Il est vrai que nos élus ne roulent pas à bicyclette... Les vraies solutions sont techniques, et sûrement pas à la portée des riverains. Alors quel poids auront les avis enthousiastes laissés sur le cahier? Et même les avis plus nuancés? Ces questions de circulation sont très techniques. Et nul ne peut s'improviser ingénieur des ponts et chaussées ou urbaniste. Un faux semblant de démocratie. De la démagogie. Et les choix faits dans ces conditions préparent le mal-vivre de demain.

BÉATRICE DEMANGE



La circulation rue de la Concorde a été réduite dans le passé car, en dessous, les canalisations des eaux usées traversent la nappe phréatique. Une réouverture à la circulation poserait problème et coûterait très cher.

affichage unilatéral



Ricochets pensait avoir pris les mesures adéquates pour qu'au moins ces deux affiches restent en place. Bonne colle, bande de scotch en renfort... Elles étaient en outre placées sous haute protection puisque le panneau tutoyait la maison de Dieu! Elles ne tinrent pas une heure!

(suite de la première page)

Paroles d'Ozoir, l'association qui édite *Ricochets*, est bien placée pour en parler. Jusqu'alors les affiches annonçant la mise en kiosque était rarement enlevées. Une sorte de gentleman agreement faisait que affichage officiel et affichage libre se cotoyaient sans trop chercher à se nuire.

Avec la parution du numéro dans lequel il était fait état du cautionnement par la ville de l'emprunt Sainte-Thérèse, tout a dérapé. Aborder un thème considéré comme tabou (la décision de cautionner 12 millions n'a fait l'objet d'aucun débat digne et sérieux) est-il insupportable?

Depuis aucune affiche posée dans les règles par *Paroles d'Ozoir* ne peut tenir plus d'une petite heure. Le zèle des équipes chargées du nettoyage frise parfois l'absurde. Durant la semaine



qui précédait la *Nuit de la Poésie* les affiches annonçant cet événement ont été enlevées des panneaux bleus (1).

À toutes fins utiles nous rappelons à ceux qui persisteraient dans la pratique de ces petits jeux que, pris la main dans le sac, ils pourraient se retrouver devant les tribunaux et que la sévérité des sanctions encourues les surprendrait. Mieux vaudrait pour eux qu'ils réfléchissent sur cet extrait du très beau discours d'entrée de Jean Rostand à l'Académie : «... Cette misérable lutte pour le pouvoir qui nous ferait douter parfois si les qualités qui aident à la conquérir ne sont pas celles-là même qui disqualifieraient pour en assurer dignement l'exercice.»

JEAN-LOUIS SOULIÉ

(1) Nous ne parlons évidemment pas ici de celles ornant les vitrines des commerçants. On en est pas encore là, même si une (amicale) pression est parfois exercée sur tel annonceur pour qu'il cesse de prendre des publicités et s'il est arrivé dans le passé que l'on demande à tel libraire de cesser de vendre *Ricochets*. En vain d'ailleurs...

Avant et après! (Les deux photos ont été prises à une heure d'intervalle). Même la poésie est impuissante face au zèle des gros bras de la pensée unique ozoirienne. Il est vrai que la Nuit de la poésie est organisée chaque année par Paroles d'Ozoir, l'association qui édite Ricochets. Enlevez-les toutes, Dieu reconnaîtra les siens...

Les derniers jardins du vieux village

Le 27 mars 2003, la commune d'Ozoir accordait un permis de construire au 58 avenue du Général de Gaulle (à deux pas de la place de l'église). Vous aviez été très nombreux à l'époque à réagir contre ce qui apparaissait déjà comme une tentative de densification des quelques jardins encore en survie dans ce quartier historique (...). Un collectif s'était constitué afin de formuler un recours gracieux devant M. le Maire afin d'obtenir un réexamen de ce permis de manière à ce que l'environnement et le caractère spécifique de ce quartier soient mieux pris en compte. Devant le rejet implicite non motivé de ce recours, et la délivrance d'un nouveau permis dit modificatif en juillet 2003, aggravant l'emprise au sol de cette construction, un recours était déposé devant le Tribunal administratif de Melun. (...)

Fin avril 2006, le Tribunal administratif a annulé le permis modificatif. (...) Un appel (...) a été formulé par les riverains immédiats pour que soit également annulé le permis initial. Sans attendre la décision de la Cour d'Appel, par arrêté en date du 14 décembre 2006, M. le Maire vient d'accorder un nouveau permis de construire qui ne change rien à la pertinence de la réclamation légitime des riverains.

LES INDIENS D'OZOIR (8 SIGNATAIRES)

Tropiques Diffusion

Spécialités Antillaises

Traiteur J.M. Floro

Organise vos réceptions, mariages, banquets, vins d'honneur, repas d'affaires, cocktails, buffets.

A votre disposition, une large gamme de produits très appétissants :
acras de morue, petits boudins, crabes farcis, navettes, pains surprise, canapés...

Livraison ou mise à disposition dans nos locaux de buffets créoles et de buffets campagnards.

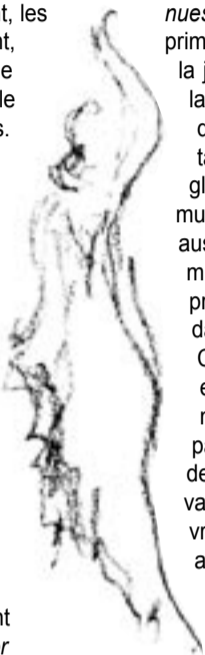
8, rue Lavoisier • 77330 Ozoir-la-Ferrière
Tél. 01 60 02 89 92 • 01 64 40 11 28
fax. 01 60 02 55 06 email. tropiques-diffusion@wanadoo.fr

Les samedis d'Esther Lude

Entre les cérémonies de vœux et les soirées «galette des rois» se tient le traditionnel Salon de la Carte postale, toujours aussi bien organisé par d'infatigables bénévoles. Les admirateurs de l'invité d'honneur, Léo Kouper, faisaient la queue pour une dédicace. Il est vrai que son œuvre ne laisse pas indifférents. Pour ma part, j'ai choisi « La guerre, c'est la barbe !... »



Les corps se frôlent, les regards s'affrontent, les mains claquent le rythme dans le cercle rétréci des musiciens. Privées de micro les voix se font lointaines et poignantes. Spectateurs et danseurs se partagent la fièvre du flamenco. Des solos de guitare (J.-B. Marino et J. Carceller), des chants rauques (J. Carceller et F. Calvarro), les voix légères de la flûte traversière (AZ. Rauline) et du violon (F. Castaing) : ce sont les musiciens de Por



nuestro camino. Le flamenco exprime toutes les émotions, autant la joie que l'amour, la fougue ou la nostalgie. Un danseur, une danseuse, pour des danses tantôt seuls, tantôt en duo, réglées au millimètre... La communauté espagnole d'Ozoir, mais aussi de Pontault – d'où venaient musiciens et danseurs – apprécie. Mais la magie de ces danses a éclaté dans les bis. Comme souvent, les artistes enfin libérés de leur programme, ont tous exprimé leur joie par quelques pas jetés comme des défis à la virtuosité du suivant. De la scène au cabaret... la vraie place du flamenco ? Nous avons eu les deux versions ce soir là.

(Le 17 février, salle des fêtes)

C'était un bal et nous avons dansé gaiement avec les Portugais d'Ozoir pour la St Valentin. Était-ce d'avoir placé l'attraction si tard (minuit), j'ai eu l'impression que plus d'un partait à l'heure de Cendrillon. Car les chants langoureux du groupe invité m'ont fait fuir, moi aussi : c'était la nuit des amoureux et ils étaient nombreux sur la piste... A-t-on idée d'aller seule à un bal de la St Valentin ?

Détour par le Mexique, repas et attractions mêlées, à 45€ voyage et leçon de patience garantis. Il est 22 h lorsque, apéritifs et entrée dégustés, les Mexicains déboulent sur la scène avec leurs grands sombreros : chansons d'amour, trompette triste, violon langoureux. Puis ce sont les danseuses style french cancan qui offrent une polka piquée endiablée. Retour devant nos assiettes pendant un long moment. Le

service de 300 couverts n'est pas rapide... Bravo pour la diversité des styles, des costumes, signes de la richesse de l'histoire locale. Bravo pour tous ces rythmes, ces tambours, les numéros avec les fouets, les armes... Cette alternance attractions – repas se poursuivra jusqu'à 2h du matin. Et nous sortirons groggy de fatigue et d'émotions multiples. (Le 10 mars salle des fêtes)

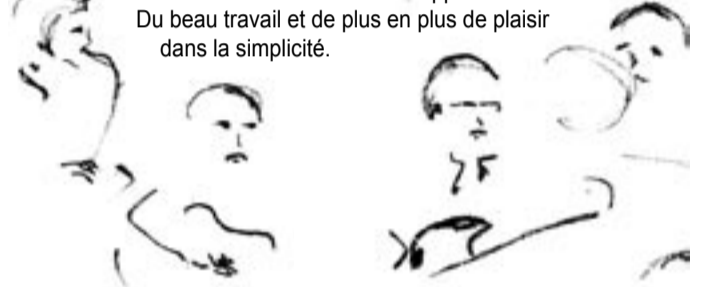


Quelle jolie idée d'avoir fait lire les poèmes enfantins primés par des enfants apprentis comédiens des Amis de la Scène à la remise du prix de la poésie par M^{me} Jarrige. Un moment sympathique, qui prend doucement de l'ampleur d'année en année. (Le 16 mars, salle des mariages)

Heureusement que je n'avais pas lu le nom du groupe sur l'affiche Sidney Bechet : «Les oignons». Moi, les oignons, je pleure rien qu'à en entendre le mot. Mais à Belle-Croix j'ai ri de bonheur. Je sortais de la salle des fêtes où se produisaient les deux groupes rock lauréats de notre concours des jeunes talents : Profil et Orphaz. Lorsque j'arrive, le blues raconte tranquillement quelque chose de doux et de nostalgique. Puis Marion Sandner se détache des musiciens: le soubassement rythmique, c'était elle avec ses claquettes. Elle est éblouissante, virtuose, drôle... musique et danse à la fois. L'entourent: au banjo, Nicolas ; au saxo ténor, Dominique Mandin ; au sous-bassophone, Daniel Landréat; et à la trompette Julien Silvand. Gérald Daguét viendra les rejoindre. Les spectateurs qui ont du mal à rester assis profitent de l'espace devant la scène et au fond de la salle pour danser. Ce fut une bonne soirée New Orleans que l'on quitte à regret, sourire aux lèvres. (Le 16 mars à l'école Belle Croix)



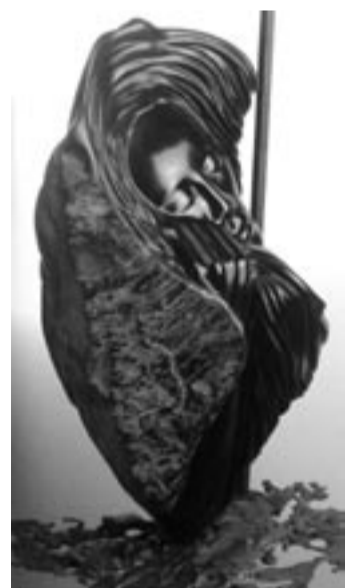
Le D'JOB, jazz-band d'Ozoir-la-Ferrière se produisait en concert, le dimanche 25 mars à 17h. 17h un dimanche ? le public est venu progressivement. Et c'était bien cette connivence entre musiciens, puis entre musiciens et auditeurs. Une première partie Gerschwin a permis d'apprécier le timbre superbe de la trompette de Frédéric Casiez. En seconde partie c'est la voix ample de Véronique Botti qui portait les titres de Cole Porter. La troisième et dernière partie était réservée au Big Band au complet: chacun a l'occasion de se faire apprécier en chœur.



Du beau travail et de plus en plus de plaisir dans la simplicité.

Le Salon de Printemps ouvrait ses portes à la salle des fêtes, le 30 avril, sur des peintres et un sculpteur contemporain. Moins d'œuvres présentées, donc plus visibles, mieux exposées. Moins de public aussi pour ce vernissage: est-ce que le terme « contemporain » fait peur ? Mais tous les peintres exposés dans ces salons sont nos contemporains ! Il y avait de fort belles productions, du rêve, depuis les « empreintes » sablées de l'invitée d'honneur : Valérie Rauchbach, les aiguilles colorées des compositions d'Henri Pou aux transparences bleutées de Tristan Rain. Mais je suis restée surtout fascinée par les objets multiples accumulés dans les tableaux de Micha Tauber. Les sculptures de Marc Zoro venaient en contrepoint de ces débauches de «multitudes». Je continue de tourner en pensée

autour de sa «Vierge noire» extraite d'un marbre noir et posée sur un éclat de bronze en fusion.



Le mois de mars se referme sur le traditionnel stage folk d'Hora: un florilège de danses grecques que nous ne retrouverons pas le soir, lors du bal folk qui réunit stagiaires et musiciens. Mais pour ceux qui voudraient apprendre ces danses, Hora accueille les amateurs le mardi à 20h30, aux Margotins...

Les facettes de l'amour

Pour sa septième édition, la Nuit de la Poésie avait pris pour thème: «La lettera amorosa». De l'amour, les spectateurs en reçurent plein les oreilles, et en renvoyèrent autant par des applaudissements enthousiastes.

Aucune passion érotique n'inspira les Ozoiens poètes pour leurs lettres d'amour respectives, toutes composées pour l'occasion. Celles-ci illustrèrent de façon beaucoup plus subtile et émouvante les diverses facettes de ce sentiment universel. Son amour invincible pour la vie, la doyenne du groupe renouvelle chaque année, toujours avec autant d'humour et de sensibilité, sa manière bien personnelle de le célébrer. Une militante faisait vibrer sa tendre et forte connivence avec un compagnon de vie et ses compagnons de lutte présents et à venir. Tous les spectateurs partagèrent, l'espace d'un long questionnement dénué de toute amertume, le poignant amour empêché d'éclore pour une mère jamais connue. Il y eut l'amour coquin, l'amour en attente, l'amour

décevant, l'amour virtuel, l'amour plein d'espoir pour une ville... Brillantes facettes, belles lumières posées sur la vie. Parmi les textes du répertoire choisis par leurs interprètes, on eut le plaisir de redécouvrir une poétesse du début du vingtième siècle, Marie Noël, jeune auxerroise discrète lançant ses vibrants « Chants » comme autant d'hymnes à sa foi en Dieu troublée par le tragique de l'existence, la faiblesse des hommes devant le mal, et la difficulté d'aimer. Aucune mièvrerie dans ses vers mais une insolente révolte et une recherche spirituelle sans complaisance.

En deuxième partie de soirée le groupe Kébélou déroulait un répertoire poétique, engagé, porté par de belles voix et une musique inspirée dont la modernité dynamique n'empêche pas une recherche d'harmonie propre à séduire tous les publics. Beaucoup de tristesse, de révolte dans l'expression de ces jeunes gens. On peut le regretter... mais comment s'en étonner ? Dans quel contexte international tragique, quelle crainte dans l'avenir faisons-nous grandir nos enfants ?

Christian Sinniger, notre concitoyen, lui, a la grande gueule et la maturité nécessaires pour n'avoir plus peur de rien. C'est lui qui a clôturé la soirée avec un répertoire de chansons drôles ou sentimentales portées par sa chaude voix. Son aisance sur scène acquise au cours d'années de comédie, de cinéma, d'improvisations, se propage sur ses spectateurs qui se sentent bien, à l'aise, heureux en face de lui. Variété, émotion, amusement, plaisir, retombée sur terre, tout est pensé, tout est au point. Claude Le Bihan sait ce qu'il fait en établissant son programme

MARIE-JEANNE VERLY

On peut profiter de l'intégralité de ce spectacle sur le site de Paroles d'Ozoir : <http://parolesdozoir.free.fr>.



FLEXIBLES STANDARDS, SPECIFIQUES OU SUR MESURE

Laissez-vous guider vers la technologie TITIFLEX

FLEXIBLES Ame : PTFE
Tresses : INOX, KYNAR®, NOMEX®, KEVLAR • Convolutés & extrudés • Extrolutés
Raccords : STANDARDS & SPECIAUX
DN : 3 à 100mm • PN : 10 à 660 bars
Température : -73° à +260°C

titeflex®

B.P. 73 - 77833 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX
Tél. : 01 60 18 52 00 - Fax : 01 64 40 23 37

barres à mine, bèches, burins,
ciseaux à brique, poinçons, pioches

LA TAILLANDERIE

8, rue Lavoisier BP 71 - Z.I. d'Ozoir-la-Ferrière

01.60.02.94.60.



mairie V.S.O.P.

le baiser du vampire

(suite de la première page)

avait été pris de répondre aux besoins, y compris financiers, des vingt et une sections restant au sein de la VSOP. Cette promesse a-t-elle été tenue?

L'arme principale du maire est la subvention globale versée chaque année au club omnisports par la ville (voir encadré). Elle n'a cessé de baisser depuis 2005. Ce qui apparaît comme normal - notre nombre d'adhérents baisse quand une section nous quitte - ne l'est plus du tout quand on effectue un calcul proportionnel. Il y a deux ans nous recevions 40 € par adhérent. Aujourd'hui, nous en sommes à 32 €. Cela fait une sacrée différence...

Donc, selon vous, en réduisant progressivement le montant de la somme allouée, la mairie étrangle la VSOP.

Bien entendu. La subvention baissant, cela se répercute sur toutes nos sections. Certaines «font avec»... mais celles qui ont des résultats significatifs sollicitent des augmentations que nous sommes incapables de leur verser. Du coup, elles se tournent vers la mairie qui les reçoit en déclarant : «On vous verse ce que vous voulez... à condition que vous quittiez la

VSOP». C'est ce qui vient de se produire avec la section Natation sportive.

Vous parliez tout à l'heure de propos malveillants répandus sur certains dirigeants. Cela ne provoque-t-il pas des réactions au sein du club omnisports?

En privé, bien sûr. Mais il est difficile pour des responsables de s'exprimer publiquement. Certains présidents de sections nous ont dit qu'ils ne souhaitaient pas se présenter au bureau par crainte de subir les foudres du maire et de mettre en danger la section dont ils s'occupent. Dans ces conditions vous comprenez que la partie n'est pas égale.

Il est vrai que certaines choses peuvent et doivent être revues dans notre fonctionnement. Nous travaillons les critères de répartition, et nous réduisons tous les ans les coûts de fonctionnement. Mais réduire des coûts est moins aisé que de réduire une subvention.

Toutes ces pressions semblent porter leurs fruits si l'on en juge par le nombre de départs auxquels vous avez à faire face.

Bien sûr, mais il y a aussi des résistances. Sur les 26 sections que comptait la VSOP voici trois ans, cinq sont parties en 2005 et trois

s'apprêtent à les suivre aujourd'hui. Toutefois, le vote récent de la majorité des membres de notre conseil d'administration traduit une prise de conscience nouvelle du danger et un esprit solidaire que l'on croyait quelque peu perdu. Nous nous serrons les coudes parce que nous savons ce que nous devons à la VSOP laquelle a été voulue, conçue et mise en place par le mouvement sportif tout entier.

En quoi cette structure vous semble-t-elle particulièrement utile?

Son premier rôle consiste à veiller au respect des règles en matière de formalités administratives et comptables. En fait nous prenons en charge une partie de ces formalités et procédons à la vérification de la comptabilité de chaque section évitant ainsi toute erreur. Travail indispensable mais fastidieux qui, si nous ne l'assumons pas, mangerait le temps des dirigeants et les empêcheraient de se consacrer à ce pour quoi ils sont faits : l'animation et le travail de terrain. Nous intervenons également dans le montage des dossiers de demande de subventions (CNDS, Conseil Général, etc.). Enfin, le matériel de la VSOP Omnisports est mis à la disposition de l'ensemble de nos adhérents.

Par ailleurs, la VSOP est juridiquement responsable, en lieu et place des sections. C'est rassurant pour elles et ceux qui les dirigent.

Enfin, nous sommes le creuset de la solidarité entre sportifs. Plusieurs sections en ont bénéficié alors qu'elles connaissaient des difficultés passagères. La natation synchronisée et la natation sportive ont été dans ce cas. Voilà pourquoi, même si elle est programmée dans l'esprit de certains, nous ne pensons pas que l'heure de la mise à mort a sonné.

Convenez tout de même que, pour parler simple, « ça sent le roussi »...

Nous sommes très inquiets car la volonté d'en finir est évidente. Aujourd'hui, la question n'est d'ailleurs plus de savoir si cette volonté existe, mais pourquoi elle existe.

Quel peut être, en effet, l'intérêt pour la municipalité de provoquer la fin de la VSOP ?

Même si un travail de sape avait été mené auparavant, les hostilités ont été lancées voici deux ans, lors de la journée des associations. Le maire a alors très clairement incité des présidents de sections à quitter le club omnisports. Au début nous n'avons pas bien compris sa démarche. Pourquoi s'employer à démolir une structure qui lui assurait la tranquillité en le soulageant du fait d'avoir à gérer directement une multitude de sections indépendantes? Verser chaque année une subvention globale et laisser les sportifs se débrouiller entre eux, c'est de tout repos... Et puis, peu à peu, notre naïveté a fait place à la colère. En dépit de notre souci de ne pas répondre aux provocations, il nous fallait bien constater les pressions, les chantages, les mises en garde puis les menaces déguisées. Tout cela n'incitait pas nos présidents de sections à travailler et à s'exprimer sereinement. Nos (discrètes) protestations étaient interprétées par les élus comme une attitude hostile, voire politique. En fait on cherchait à tester notre capacité à réagir pour, à chaque fois, pousser la provocation un peu plus loin. À partir du moment où nous avons compris que l'on voulait notre peau uniquement parce que nous existions, le choix s'imposait à nous: résister ou disparaître. Le pas vient d'être franchi : nous résistons.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-LOUIS SOULIÉ

(1) Natation sportive, natation synchronisée et karaté. En 2005, avaient fait défection le football, le tir à l'arc, la gymnastique, le vovinam et le tennis de table.



CIRCUITS COURTS
Du producteur au consommateur
www.circuits-courts.com

Ferme de l'Ayau à Roissy-en-Brie
Dimanche 29 avril de 9h à 18h

Vous pourrez y découvrir et déguster des vins d'Alsace, de Champagne, de Bourgogne, de Loire, du Rhône, du Bordelais, du Pineau des Charentes, du miel, du foie gras, des confitures, des huîtres, des caissettes de porc et d'agneau, des volailles ou encore des produits du Nord et du commerce équitable.

Vous pourrez vous composer un repas dégustation élaboré par des bénévoles à partir de produits proposés par les producteurs.

1% des recettes de cette journée sera reversé à une œuvre caritative.



RENAUX STORES





MOTORISATION ET AUTOMATISME
STORES - VOLETS - FENÊTRES - PORTAILS

57, Grande Rue - 77135 PONTCARRÉ
Fax : 01 64 66 02 90
www.renauxstores.com
regis.renaux@wanadoo.fr

Spécialiste depuis 20 ans
DEVIS GRATUIT
Catalogue

01 64 66 03 25

le site à découvrir.. de **TOUTE URGENCE**

Vous trouvez que le rythme de parution de *Ricochets* ne vous permet pas de suivre l'actualité locale d'assez près? Vous aimeriez consulter les documents officiels relatifs à l'affaire du château (ou à tel autre sujet)?... Le site de «Paroles d'Ozoir» est là pour satisfaire vos désirs et son forum est ouvert à tous.

En outre, tout ce qui ne saurait figurer dans *Ricochets*, faute de place, est basculé sur ce site. Certains dossiers complexes exigent en effet des explications longues qui ne pourraient tenir dans un huit ou douze pages. Si vous ne trouvez pas le site directement, passez sur **Google** et tapez: **paroles d'ozoir**.

Nous sommes référencés sur ce célèbre moteur de recherche.

RICOCHETS

Google puis paroles d'ozoir ou...

<http://parolesdozoir.free.fr>

Votre **CUISINE** comme vous l'avez rêvée



du classique au contemporain
à partir de **2000 €**

Casa LUBE Design
cuisines - salle-de-bains - rangements

20bis, ave du Général Leclerc
77330 OZOIR-LA-FERRIERE
01 60 34 55 55

www.cucinelube.it (entre Caisse d'Epargne et BNP)

échange

«non morituri te salutant»

Deux présidents de sections sportives ont accepté de croiser leurs regards sur le conflit larvé (et maintenant ouvert) qui oppose la municipalité et le club omnisports. Leur seule exigence : que nous leur garantissons l'anonymat afin de ne pas risquer de porter préjudice aux sections dont ils ont la responsabilité. Nous les désignerons donc sous les pseudonymes de Romulus et Remus.

Romulus : On peut penser que le maire d'Ozoir aurait été plus malin en cherchant à se faire une alliée de la VSOP plutôt que de lui déclarer la guerre, mais avec les politiques il faut toujours s'attendre à devoir affronter le pire. C'est pourquoi je pense que nous n'avons pas su nous donner les moyens d'acquiescer cette part d'autonomie qui permet de faire face dans la tempête.

Remus : Je ne suis pas d'accord avec vous car la subvention de la Mairie représente moins de 30% de nos moyens financiers. Mais ce montant est important pour notre équilibre.

Romulus : Certes, mais, vis-à-vis des entreprises, nous finissons : «sponsoring» ou «partenariat»? On en est plus là, le monde a évolué...

Remus : Si les sponsors sont approchés avec prudence par la VSOP c'est pour ne pas pénaliser les négociations et les accords que prennent directement les sections.

Romulus : Quand on veut toucher de l'argent des entreprises pour équiper les gamins, il faut parler leur langage. Si je considère la section dont je m'occupe, nous sommes indépendants financièrement ce qui nous permet de rester à

la VSOP par solidarité. Face aux sirènes de la mairie, que propose le club omnisports?

Remus : Je ne suis pas très perméable aux analyses qui expliquent que les structures existantes ne servent pas à grand chose ou qu'elles doivent évoluer pour devenir on ne sait pas trop quoi de différent. Nous savons que la VSOP permet à de nombreux sports d'être pratiqués à des coûts raisonnables et qu'elle verse des subventions aux sections en fonction de critères sportifs et non pas à la tête de ceux qui les dirigent. J'ajoute que la VSOP remplace un Office Municipal des Sports ou une organisation de même style, beaucoup plus coûteux pour une commune.

Romulus : La solidarité entre sportifs n'est plus aujourd'hui ce qu'elle a pu être dans le passé. Aussi n'est-il pas difficile à un maire de dire «Venez chez moi, l'herbe y est plus verte».

Remus : Cela n'aura qu'un temps, beaucoup le découvriront à l'usage. Je dis cela parce que le budget municipal n'est pas extensible à l'infini, parce qu'il n'y a pas de politique sportive à Ozoir, et parce que j'ai appris à connaître M. Oneto.

Romulus : Je partage votre analyse sur tous ces

points... L'adjoint au maire chargé des sports? Pour notre part, nous ne l'avons jamais vu. Quant aux autres élus, nous ne connaissons même pas leurs noms. La plupart des communes de notre importance ont toutes une vraie politique sportive. Nous pas. Cela dit, s'il suffit qu'un nouveau bureau de section soit élu pour que la possibilité de quitter la VSOP soit envisagée c'est que nous ne répondons pas à toutes les attentes. Certains jeunes dirigeants (qui n'ont pas la culture associative des anciens) n'aspirent qu'à pouvoir pratiquer leur sport sereinement sans rencontrer de difficultés financières.

Remus : Qu'en concluez-vous?

Romulus : Que si le club omnisports veut se sortir du piège qu'on lui tend, il doit accomplir son aggiornamento. Il ne s'agit pas d'un problème d'hommes mais d'évolution de la structure.

Remus : Ne croyez-vous pas que si on lui fichait

la paix la VSOP travaillerait mieux? Car enfin, nous avons mis au point des choses tout à fait intéressantes. Je ne citerai, pour mémoire, que notre projet sportif qui comportait onze points. (1) Ce projet a été présenté au maire qui l'a enterré en refusant tout partenariat. Et puis, curieusement, nous avons vu apparaître de magnifiques idées en faveur de la jeunesse et présentées par la municipalité comme étant les siennes. La plupart figuraient dans notre projet. Le maire avait repris à son compte ce qui pouvait servir son image. Nous avons affaire à des gens qui ne respectent pas les sportifs. À nous de convaincre: unis nous sommes intouchables, désunis nous perdrons toute indépendance...

PROPOS RECUEILLIS PAR
HUBERT GROSFILLET

(1) Voir le numéro 17 mars 2005 (page 7) de Ricochets sur le site de Paroles d'Ozoir. <http://parolesdozoir.free.fr>

L'arme des subventions

Lorsque la VSOP comptait 26 sections et 3.300 adhérents, elle touchait une subvention d'environ 130.000 euros de la municipalité, soit 40 € par adhérent. En 2005, après le départ de 5 sections (l'effectif descend à 2.200 pour remonter très vite à 2.500), la subvention passe à 100.000 € ce qui fait encore 40 € par adhérent. En 2006, brusquement, elle tombe à 80.000 € alors que les effectifs n'ont pas changé. On passe à 32 € par adhérent.

À ce jour, pour 2007, seulement 40.000 € ont été votés jusqu'au 30 juin. Ensuite...

2005 : la municipalité décide unilatéralement d'accorder une subvention pour le seul deuxième semestre de l'année civile. Jusqu'alors, bien que le vote se déroule exactement à la même époque, c'est-à-dire en mars/avril, la subvention couvrait toute l'année sportive : du 1^{er} juillet au 30 juin suivant. Ce faisant, la subvention accordée a été de 50% inférieure à celle de l'année précédente. «La VSOP a des réserves de trésorerie», déclara M. le maire en conseil municipal. À compter de cette date, les

subventions ont connu un décalage de six mois. Il semble que toutes les associations soient soumises à ce régime mais cela pose un gros problème à la VSOP. Car lorsque cette association commence sa saison, seul le premier semestre de son année de fonctionnement est couvert. Comment peut-elle s'engager sur toute une année sportive, vis à vis des entraîneurs, ligues ou fédérations? Pour résoudre ce problème, la VSOP a donc proposé à la municipalité de passer une convention pluriannuelle de subvention sur trois ans par exemple, afin de permettre à tous de travailler sereinement. Aucune réponse ne lui est jamais parvenue.

quilles

Au city bowling d'Oz

Si le City Bowling d'Oz (allusion au célèbre Magicien d'Oz) est un bowling, on y trouve aussi des jeux vidéo, des billards ainsi qu'un bar à bières. On s'y amuse dans une ambiance musicale.



Rez-de-chaussée : calme et concentration autour des billards américains. Arrivé à l'étage : musique électrique, ça flash avec les consoles des jeux vidéo ; elles jouent même sans personne devant. Mais voilà les longues pistes de Bowling et les quilles qui m'attendent. Sur ma droite, ça claqué sec avec un groupe de jeunes de 15 à 20 ans, montés sur ressorts. L'un d'eux tire droit, direct, et se retourne en souriant d'aise aux applaudissements, alors qu'un autre, sans s'inquiéter de ne marquer que quelques points, s'entraîne résolument à donner le maximum d'effet à sa boule. C'est bien. On n'est pas toujours

dans la compétition. Sur ma gauche, là, je me souviens de mes débuts : ça fait boum sur le parquet, limite pétanque... Le plus petit des joueurs doit avoir 7 ans. Je lève les yeux sur les moniteurs vidéo, au-dessus de nous, un œil sur mon score, un œil sur celui de mes voisins : 70, 80, 100. Ma boule verte m'agace, elle va vraiment de travers. Nul. J'arrête. Au bar, on peut s'installer et oublier les pistes. M. Fitoussi est fier de ses 26 marques de bières. Et il attend avec impatience la construction, cet été, de la terrasse extérieure, pour servir les amateurs de glaces. Ses associés arrivent pour la relève. Et on devine, à les suivre

sur les pistes, qu'on les verra sans doute s'aligner lors des futures ligues (tournois) à partir de septembre car ils sont tous d'excellent niveau. Pour l'instant, il n'est pas question qu'ils donnent des cours, mais «Oz» c'est magique. Je me retrouve sur la piste près de l'un d'eux en train de donner quelques conseils à de nouveaux arrivants. Et mon score s'améliore: 100, 120, 140... Ce n'était pas ma boule verte ; c'était moi... évidemment.

SEVEN

City Bowling d'Oz, 1 rue de la Ferme du Presbytère, Ozoir. 01 64 40 34 95

quelques (bons) trucs à savoir

Au bowling, on vient en famille le dimanche matin. Les 20-30 ans viennent plutôt le vendredi soir. On ne donne pas de cours, mais les membres du personnel – pratiquement tous actionnaires du bowling – sont des joueurs de bon niveau et ils sont à même de donner de bons conseils. Il y a un projet de Club, avec en septembre des ligues (tournois) chaque lundi, mardi, mercredi, par niveau. En projet également : une carte magnétique à 100 € qui ouvrira droit à 10% de réduction sur tout. A l'espace détente : au bar. Bientôt des orchestres le mardi soir. (déjà un orchestre pop-rock venu le 20 mars) Les anniversaires sont accueillis les mercredis et samedis soirs, avec une formule bowling-consommation. La direction du «City Bowling d'Oz» propose sur réservation, une initiation au bowling pour 7€/personne. Ceci inclut l'accès aux pistes, le prêt de chaussures, une boisson chaude et une pâtisserie. Il y a deux conditions: ça se passe uniquement le jeudi entre 15 et 18h et il faut venir au minimum à 10 personnes. Les Anciens s'inscrivent via leur Club.. Mais cela peut donner des idées à d'autres groupes.



Le quartier situé entre Intermarché et la librairie Espace Temps, n'est pas consacré aux seules activités industrielles. On y trouve des commerces intéressants. Certains se sont ouverts il y a peu et méritent un détour.

coiffeur mixte

01.60.34.46.32

L'HAIR DU TEMPS

67, avenue du Général de Gaulle - Ozoir-la-Ferrière

femmes : shampoing + coupe + brushing : 28 €

STARS LOOK'S

SALON MIXTE

01.64.40.45.35

Du côté de la rue François de Tesson

Sans doute inspiré par la beauté de Nayrac, petit village proche de Laguillole dont son épouse est originaire, Monsieur Berrebi nous invite à partager sa passion pour la gastronomie aveyronnaise. La Nayracoise (c'est le nom de ce magasin qui vient d'ouvrir) abrite en effet tout ce qu'il est de bon ton d'apprécier s'agissant de produits du terroir. Et Dieu sait si cette région est richement dotée en la matière. Dans l'accueillant magasin jaune d'or où le soleil respandit à toute heure de la journée, on trouve les plats qui font la grandeur de l'Auvergne et des pays limitrophes : ali-gots, fromages de chèvre, tripoux, farcis, confits, saucisses à l'huile, cous d'oie farcis, terrines au roquefort, cailles fourrées au foie gras, choux farcis et même un velouté de foie gras à servir sur des viandes grillées. J'ai des amis qui ne jurent que par lui... Côté sucré : gâteaux à la broche, fouasses, fondue au chocolat. Bref tout ce qu'il faut pour que le diable y soit.

Avec les jolis vins du pays, on trouve là de quoi se concocter un sympathique petit repas gastronomique. Suivez les conseils du patron : il est là pour vous aider. Bref, une visite s'impose.

LA NAYRACOISE
(près d'Intermarché)
29, rue François de Tesson.
Tel : 01 64 40 08 73.
Ouvert de 9h30 à 20h du lundi au samedi, de 9h30 à 13h le dimanche.

À quelques pas de la Nayracoise, chez Floppy, ce ne sont plus les humains qui font bombance mais

leurs compagnons de tous poils et plumes : chiens, chats, oiseaux, rongeurs... On trouve en effet dans ce magasin le must (selon les critères animaliers). Croquettes dans des conditionnements de 2 à 15 kg (jusqu'à 25 kg pour les graines), friandises, jouets, accessoires de toilette et d'hygiène, couchage et coussinerie. Kiki et Patapouf (mes deux matous gourmands et matouvus) n'en reviennent pas.

Floppy : 23, rue François de Tesson.
Tel. : 01 60 02 83 29
Ouvert de 9h30-19h, du mardi au samedi.

Toujours dans le même quartier, Star Coiff qui vient d'ouvrir ses portes, propose nombre de produits aux professionnels de la coiffure et de l'esthétique ainsi qu'aux particuliers. Les prix sont très raisonnables.

STAR COIFF - rue François de Tesson Tel : 01 60 02 44 21.



De l'église à la ferme des Agneaux



Situé en face de l'église, l'Hair du Temps a ouvert ses portes il y a dix mois. Douzième salon de coiffure de la ville il n'a pas peur de cette concurrence. Monsieur Le Bran et Emilie feront-ils votre conquête ?

L'HAIR DU TEMPS - coiffure mixte 67, avenue du Général de Gaulle. Tel. : 01 60 34 46 32.

Bienvenue aussi à Stars Look's qui, dirigé par M^{me} Pamela Michel et sa fille Ambre-Anais, remplace Christiane et Claudine. Ouvert il y a tout juste un an, ce salon de coiffure mixte offre un service à la carte (au choix du client) fort apprécié.

STARS LOOK'S - 31, avenue du Général de Gaulle. Tel. : 01 64 40 45 35.

Signalons que Frederic Moreno remplace «Coiff'in» mais avec la même direction. 9, ave. du Général Leclerc. Tel. : 01 60 02 87 27

Intercaves vient de changer de gérant. C'est désormais monsieur Christian L'Hevider qui vous accueille à la Ferme des Agneaux. Ouverture du lundi au vendredi 10h-12h30 /15h-19h30 ; le samedi de 9h30 à 19h30 et le dimanche de 10h à 12h30.

INTERCAVES : Ferme des Agneaux. Tel. : 01 64 40 26 29.

Il y a de nouveau une librairie sur la place de l'église. Jean-Marie et Florence d'Ercole viennent d'ouvrir *Le livre d'Oz*. On y trouve - en plus des articles de librairie, papeterie et presse - des figurines pour collectionneurs, des reproductions métalliques de publicités anciennes ainsi qu'un important rayon carterie. La réinstallation du Point Poste est espérée dans un avenir proche.

Le LIVRE D'OZ : 70, avenue du Général de Gaulle Tel. : 01 64 40 01 53

Toujours fermé le magasin *Hyper Fruits Légumes* du centre commercial des Margotins qui a subi un incendie voici quelques mois ? Oui, toujours. Mais patience, cela nous a encore été confirmé, la réouverture est programmée. Les assurances sont parfois peu pressées quand il s'agit de payer...



L'Association des Commerçants d'Ozoir vient de se donner un nouveau président en la personne de Monsieur Titon, boulanger place de l'Église. Il a accepté de répondre à nos questions...

Ricochets: Les manifestations commerciales étant peu nombreuses, l'association semblait en sommeil

Regain pour l'association des commerçants

depuis plusieurs années. Quelles actions comptez-vous mener pour la relancer?

M. Titon : Je suis président depuis février avec un nouveau bureau de quatre personnes et une dizaine de membres au total. Toutes très dynamiques. Je pense que nous allons pouvoir faire des choses intéressantes. Nous avons dans nos cartons un «gros coup» qui devrait se dérouler entre septembre et novembre. Je ne vous dévoilerai rien car nous voulons un effet de surprise. Cela se déroulera sur une journée. La mairie nous a promis une aide et celle de la chambre de commerce nous est d'ores et déjà acquise. Ensuite, je vois deux belles manifestations chaque année.

Quelles sont vos motivations ? Après tout chacun pourrait tranquil-

lement rester dans son magasin...

M.T : Les motifs de notre action sont simples à comprendre : nous voulons (et devons) rappeler aux habitants de cette commune qu'ils ont la chance de pouvoir tout trouver sur place. Je crois qu'ils n'en n'ont pas toujours conscience. À nous de leur rappeler que nous existons.

Combien votre association compte-t-elle d'adhérents?

Nous sommes en phase de recrutement et mes collègues s'activent beaucoup car je suis actuellement très pris par les chocolats de Pâques. Nous comptons beaucoup sur la réunion de tous les commerçants que nous allons organiser le 4 mai afin de les motiver et récolter leurs idées.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTIANE LAURENT